

BAC Professionnel en 3 ans

En Apprentissage

- **Conduite de Productions horticoles :**
 - **Productions florales et légumières, pépinières**
RNCP 38881

Prérequis

- Avoir 16 ans au minimum (dès 15 ans révolus et en sortant d'une classe de 3^{ème})

Condition d'accès

- Satisfaire à l'entretien d'entrée (étude du dossier scolaire et motivations du jeune)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise à l'entrée en formation
- Possibilité d'entrée en cours de formation (en 1^{ère})

Objectifs

- Réaliser les opérations de conduite d'un ou plusieurs ateliers horticoles, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, tout en prenant compte, dans les pratiques de travail, la dimension de responsabilité environnementale de l'entreprise.

Organisation

Début de la formation le 1^{er} septembre 2026, 3 années de formation en apprentissage, seconde, première, terminale. Rythme de 1 à 2 semaine à la MFR – CFA et de 2 semaines en entreprise suivant le planning de l'année.

Schéma de l'architecture de la formation

Modules communs d'enseignement généraux

| | |
|-----|---|
| MG1 | Mathématiques, Physique-chimie, Biologie-Ecologie, Informatique |
| MG2 | Histoire/Géographie, Documentation, Enseignement Moral et Civique |
| MG3 | Français, Education Socioculturelle, Anglais |
| MG4 | Education Physique et Sportive, Projet collectif |

Conduite de production Horticole

| | |
|-----|--|
| MP1 | Organisation d'un chantier horticole |
| MP2 | Animation d'une équipe de travail |
| MP3 | Ressources naturelles communes et choix techniques |
| MP4 | Conduite de processus de production horticoles |
| MAP | Module d'adaptation professionnelle |

Moyens pédagogiques

- Cours en salle
- Travaux pratiques
- Visites en entreprise

Mode d'évaluation

- Epreuve continues au cours des deux ans de formation.....40 %
(Contrôle continu de formation : CCF)
- Epreuves finales en fin de troisième année60%

Rémunération **

| | Avant 18 ans | De 18 à 20 ans | De 21 à 25 ans |
|------------------------|--------------|----------------|----------------|
| 1 ^{ère} année | 27% du SMIC | 50% du SMIC | 53% du SMIC |
| 2 ^{ème} année | 39% du SMIC | 57% du SMIC | 61% du SMIC |
| 3 ^{ème} année | 55% du SMIC | 67% du SMIC | 78% du SMIC |

- Les conventions ou accords de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées.
- Au 1^{er} janvier 2026, le SMIC Horaire brut s'élève à 12.02€ soit 1 823.03€ brut mensuel (1 443.11€ net), sur la base de la durée légale du travail soit 35 h par semaine ou 151.67 heures par mois.

La vie au centre

• L'internat :

Le centre accueille garçons et filles en internat pendant la semaine au CFA. Celle-ci commence le lundi à 9h et finit le vendredi à 16h30.

• Les activités en soirée :

Chaque soir de la semaine sont prévus : un temps d'étude, une activité détente (télévision, vidéo), une activité socioculturelle et une activité informatique ou CDI.

Coût de la formation

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO.

Coût forfait pension avec déduction OPCO : 105€ par semaine de formation.

Participation financière possible par l'OPCO, pour les frais d'hébergement et de restauration, à hauteur de 6€ la nuit et 3€ le repas (en fonction des repas et nuitées

Débouchés professionnels

- Ouvrier hautement qualifié en horticulture
- Chef d'entreprise (maraîcher, pépiniériste, horticulteur)

Poursuites d'études

- BTS Productions horticoles
- Spécialisation (commercialisation de produits horticoles)

Taux de réussite

2022 : 100% 2023 : 100% 2024 : 78% 2025 : 90%

La MFR – CFA de Machecoul – Saint – Mème propose des accompagnements spécifiques pour les apprenants en situation de handicap, en lien avec les structures référentes (AGEFIPH). Le centre de formation est adapté pour recevoir du public à mobilité réduite. Pour toutes demandes particulières, nous contacter.

Contact :

RNCP 38881 – Ministère de l'Agriculture
Version 6 – 07 Janvier 2026

MFR - CFA

312 Boulevard des Docteurs Ménager
44270 MACHECOUL-SAINT-MÈME

02 40 02 39 90

mfr.machecoul@mfr.asso.fr

www.mfr-machecoul.com

